



**Communiqué de presse**

Lundi 13 novembre 2023

## **Label Fabriqué à Paris : votez dès maintenant pour le coup de cœur des Parisiennes et des Parisiens**

**Cette année, 486 produits d'artisans ont été sélectionnés pour faire partie de la promotion 2024 du label « Fabriqué à Paris ». Depuis 7 ans, ce dernier valorise le travail des artisans, encourage la transmission des savoir-faire parisiens et récompense l'authenticité des produits de l'artisanat. Avec 179 nouvelles structures candidates et 15 lauréates et lauréats sélectionnés par le jury, c'est à présent aux Parisiennes et aux Parisiens de départager leur favori pour élire le « Coup de Cœur » de cette édition.**

Le 10 novembre 2023 s'est tenu le jury du Label Fabriqué à Paris. La Ville de Paris a souhaité valoriser la démocratie participative ; ainsi, pour la première fois, un membre du Conseil Parisien de la Jeunesse a intégré ce jury aux côtés de La Chambre de commerce et de l'industrie, la Chambre des métiers d'arts, la Fédération du prêt à porter, l'Institut national des métiers d'art, la Confédération générale de l'alimentation détail, la Ville de Paris et un journaliste.

Le jury était présidé par Nicolas Bonnet Oulaldj, adjoint à la Maire de Paris en charge du commerce, de l'artisanat et des métiers d'art et de mode, qui avait préfiguré la création du Label « Fabriqué à Paris »

*« Le succès de ce label reflète l'intérêt des parisiennes et des parisiens pour la cause environnementale en rapprochant le lieu de production du lieu de consommation. Je tiens à féliciter tous les artisanes et artisans qui s'engagent dans ce sens, qui ont, une fois encore, proposé des candidatures originales, diverses, témoignant de beaucoup de savoir-faire »,* précise Nicolas Bonnet Oulaldj.

Parmi toutes ces candidatures, le jury a tenu à distinguer 15 lauréats, répartis en cinq catégories. Le premier prix de chaque catégorie sera récompensé d'un prix de 2 000 euros, le deuxième de 1 000 euros, et le troisième de 500 euros.

### **Mode et Accessoires**

SIXSOEURS – 10<sup>e</sup> arrondissement  
A&K CLASSICS – 19<sup>e</sup> arrondissement  
NADA – 14<sup>e</sup> arrondissement

### **Alimentaire**

BOULANGERIE MIE MIE – 11<sup>e</sup> arrondissement  
LES MOSAÏQUES DE PHIL – 4<sup>e</sup> arrondissement  
DISTILLERIE DU VIADUC – 12<sup>e</sup> arrondissement

### **Univers de la Maison**

FONT&ROMANI ATELIER Paris – 20<sup>e</sup> arrondissement  
ATELIER DE LUTHERIE EMMANUELLE FAYAT – 3<sup>e</sup> arrondissement  
ATELIER BARONI SUSPENSIONS – 12<sup>e</sup> arrondissement

### **Produits Manufacturés**

ALEXIS NEONS – 19<sup>e</sup> arrondissement  
MAISON FINOU – 17<sup>e</sup> arrondissement (domiciliation) mais produit dans le 11<sup>e</sup>  
TRYAME 3G – 18<sup>e</sup> arrondissement

### **Prix Innovation :**

CLARA DAGUIN – 19<sup>e</sup> arrondissement  
ATELIER MAYEUL GAUVIN – 11<sup>e</sup> arrondissement  
FABBRICK – 19<sup>e</sup> arrondissement

### **C'est désormais aux Parisiennes et aux Parisiens de faire leur choix !**

Du 13 au 20 novembre, les Parisiennes et les Parisiens sont appelés à voter pour désigner leurs « coups de cœur » et récompenser leurs lauréates et lauréats suivant les mêmes modalités.

Pour voter, il suffit de se rendre sur le site internet :  
<https://projets.bdma.paris/juries/9fabSL-3LfaPiISQpn5Sw>

Une cérémonie de remise de prix se tiendra à l'Hôtel de Ville le lundi 4 décembre 2023 en présence des membres du jury et de l'ensemble des lauréates et lauréats.

**Contact presse :** Service de presse / 01 42 76 49 61